

Prêt de chez moi !

Rendez vos prêts dans la BU la plus proche de vous !

En période COVID, les bibliothèques universitaires s'organisent pour les retours de prêts de documents.

Les dates de retours ont été rallongées a de nombreuses reprises, aujourd'hui **les BU proposent aux étudiants rentrés dans leur région d'origine de déposer leurs prêts à une BU proche d'eux.**

Comment ça marche ?

Vous êtes élève à l'École Centrale de Lyon

- Vous avez des prêts en cours à la bibliothèque Michel Serres.
- Vous n'êtes pas sur Lyon.
- Trouvez la bibliothèque participante la plus proche de chez vous en ligne : <https://adbu.fr/retourdocuments>.
- Rapportez vos documents à cette BU.
- Elle nous les fera parvenir à ses frais.
- Une fois les documents reçus, nous le passons en retour.

Vous êtes inscrit dans un autre établissement

- Vous avez des prêts en cours dans votre bibliothèque universitaire (hors agglomération lyonnaise).
- Venez à la bibliothèque Michel Serres.
- Nous vérifions que votre établissement participe à l'opération.
- Si c'est le cas nous lui faisons parvenir vos documents.



Pour voir les autres Bibliothèques Universitaires participantes :
<https://adbu.fr/retourdocuments>

Image : vecteur freepik